



REGLEMENT CHALLENGE JEUX CENTR'ALP 2021

ARTICLE 1 : MODALITES DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Dès lors qu'un salarié s'inscrit aux Jeux de Centr'Alp, son entreprise participe automatiquement au challenge inter-entreprises. Cette participation ne nécessite aucune intervention de la part des salariés ou de l'entreprise.

La participation au challenge est comprise dans le cout d'inscription aux Jeux de Centr'Alp.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU CHALLENGE

Le challenge consiste à classer les entreprises représentées pendant les Jeux en fonction de points obtenus par différents moyens :

- Points obtenus par le fait de participer à une activité ou un défi
- Points obtenus dans le cadre des défis
- Points obtenus en communiquant sur l'événement via les réseaux sociaux

Les jeux de Centr'Alp sont avant tout un événement convivial de cohésion d'équipe. A ce titre, à l'exception de l'épreuve de course à pied, aucun point individuel n'est attribué en fonction des classements obtenus lors des activités.

Les entreprises seront réparties en plusieurs classements :

- Moins de 10 salariés
- Entre 11 et 30 salariés
- Entre 31 et 50 salariés
- Entre 51 et 100 salariés
- Entre 101 et 200 salariés
- Plus de 200 salariés

La répartition se fait à partir du nombre de salarié rattachés à l'établissement.

ARTICLE 3 : MODALITES D'ATTRIBUTION DES POINTS

Le barème établi par les organisateurs est le suivant :

| Catégorie | Points attribués | Points bonus |
|-----------------------------|--|---|
| Inscriptions | 1 point par salarié inscrit aux Jeux de Centr'Alp | 20 points si l'entreprise est représentée par au moins 1 salarié dans toutes les activités |
| Inscriptions | 30 points si le dirigeant participe à l'événement | |
| Inscriptions | 1 point par salarié inscrit à au moins un défi | |
| Défi photo entreprise | 10 points si participation | 10 points pour les 3 photos retenues par le jury |
| Défi photo d'équipe | 5 points par équipe participante | |
| Défi photo déguisement | 3 points par salarié qui participe | 20 points pour les 3 photos retenues par le jury |
| Défi art plastique | 20 points pour les 3 oeuvres retenues par le jury | 20 points si au moins 5 salariés de l'entreprise participent (ou 100% des salariés pour les entreprises de moins de 5 salariés) |
| Défi course à pied | 10 points pour les 5 premiers au classement final | 20 points si au moins 10 salariés de l'entreprise participent (ou 100% des salariés pour les entreprises de moins de 10 salariés) |
| Publication réseaux sociaux | 5 points par article publié sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram) en taggant Centr'Alp | Maximum 25 points (5 publications), les 5 publications doivent être différentes |



Informations complémentaires concernant les défis :

| | |
|------------------------|---|
| Défi photo entreprise | Prendre une photo avec au moins 80% des salariés inscrits à l'événement |
| Défi photo d'équipe | Prendre une photo de son équipe pendant la participation à une activité |
| Défi photo déguisement | Venir déguiser pour participer à une activité |
| Défi course à pied | Faire le meilleur chrono sur le parcours défini par Centr'Alp |
| Défi art plastique | Proposer une œuvre sur le thème de la convivialité des Jeux |

ARTICLE 4 : COMPOSITION DU JURY

L'attribution de certains points relève d'un classement établi par un jury. Pour des questions de sécurité des personnes, la composition des jurys est tenue secrète et ne peut être contestée par les participants aux jeux.

ARTICLE 5 : PUBLICATION DES CLASSEMENTS

Les organisateurs publieront régulièrement une mise à jour des différents classements via les réseaux sociaux et le site internet de l'association.

Pour plus d'informations : Sara DESVIGNES
06 18 20 76 73 / sara.desvignes@association-centralp.com